

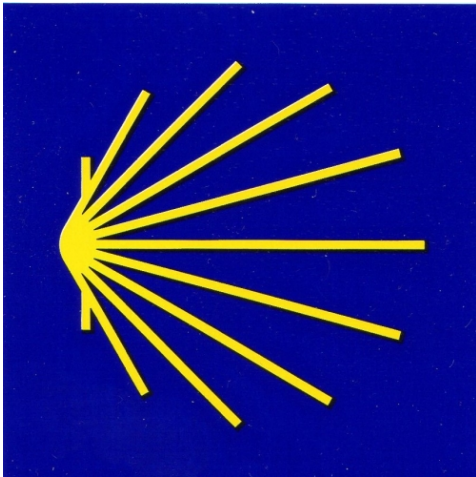
Balisages

Principes

Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle ont été labellisés comme itinéraires culturels du Conseil de l'Europe en 1987. Il convient donc qu'ils respectent les normes et obligations liées à ce statut.

C'est ainsi qu'ils seront identifiés par leur emblème européen représentant une coquille jaune stylisée sur un fond carré bleu.

Attention : cette coquille n'est jamais directionnelle. La 'pointe' est toujours tournée vers la gauche.



Nouvelles balises

Les principales voies de Saint-Jacques constituent des itinéraires de grande randonnée et, à ce titre, ont vocation à être balisées comme tels selon les normes de la FFRandonnée.

Dans un souci de continuité et d'homogénéité, de cohérence et de lisibilité, les chemins de Compostelle seront balisés dans les mêmes conditions que les GR® (ou GRP®) en remplaçant les couleurs rouge et blanc (ou rouge et jaune) par les couleurs bleu et jaune. Les mêmes dispositions que celles de la charte officielle du balisage et de la signalisation de la FFRandonnée seront appliquées, avec ces nouvelles couleurs.

L'association des « Amis et Pèlerins de Saint-Jacques de la Voie de Vézelay »

Balisage en voie de disparition

Balisages directionnelles et balises-croix posés entre 2012 et 2014, avec le dessin de la coquille européenne, portant le nom de l'association :



Balisages directionnelles posés avant 2012 avec le dessin de la coquille en bronze et les triangles 'de rappel', déjà signalés comme étant 'en voie de disparition' :



Attention !

Le remplacement de toutes ces balises demandera du temps. Aussi, tant qu'il y en aura en place, alternant avec les balises européennes de plus en plus nombreuses, les indications qu'elles fournissent resteront valables.

Elles remplaceront progressivement les balises existantes :

- les balises directionnelles posées entre 2012 et 2014, avec le dessin de la coquille européenne et qui portent le nom de l'association ;
- les balises directionnelles posées avant 2012 avec le dessin de la coquille en bronze et les triangles 'de rappel', déjà signalées comme étant 'en voie de disparition'.

Attention : le remplacement de toutes ces balises demandera du temps. Aussi, tant qu'il y en aura en place, alternant avec les balises européennes de plus en plus nombreuses, les indications qu'elles fournissent resteront valables.



Précisions

Lorsque le chemin balisé suit le tracé d'un GR® ou d'un GRP®,

- les deux balises figurent au point de départ du tronçon commun ;
- la coquille jaune stylisée sur fond bleu pourra être ajoutée aux balises GR® ou GRP® ;
- les deux balises apparaissent à la fin du tronçon commun, et sont suivies de balises « mauvaise direction » respectivement sur chaque itinéraire après l'intersection.